



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Les actionnaires sont convoqués extraordinairement en Assemblée générale ordinaire le **28 septembre 2010, à 15 heures 30, au Centre de Conférences Servcorp, 23 square Edouard VII - Paris (9^{ème})**, à l'effet de :

- présenter aux actionnaires l'activité du 1er semestre 2010
- et leur demander de délibérer sur les points suivants :
 - distribution d'un dividende complémentaire
 - questions diverses

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration



**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
CONVOQUEE EXTRAORDINAIREMENT
LE 28 SEPTEMBRE 2010**

Versement d'un dividende complémentaire

Compte tenu de perspectives moins incertaines quant à l'évolution du marché immobilier, il est proposé aux actionnaires de verser un dividende complémentaire de 4,7 M€ (soit 0,58 € par action) par prélèvement sur le report à nouveau. Ce dividende exceptionnel permettra à Affine d'assurer au titre de 2008 et 2009 les distributions obligatoires résultant de son double statut de SIIC et d'ex SICOMI. Il viendra compléter le dividende de 9,7 M€ déjà voté par l'assemblée générale du 23 avril 2010 et distribué le 17 mai 2010, portant ainsi le dividende total voté en 2010 à 14,5 M€ (soit 1,78 € par action).

Après un dividende réduit à titre de précaution en 2009 (8,1 M€), la distribution en 2010 permet ainsi de retrouver la tendance amorcée au cours des années antérieures : 12,1 M€ en 2007 et 13,4 M€ en 2008.

En raison du versement de ce dividende complémentaire, prévu au mois d'octobre 2010, il ne sera pas versé cette année d'acompte sur le dividende relatif à l'exercice 2010.

Il est précisé que le montant théorique des distributions obligatoires au titre des plus-values de cession réalisées en 2009 et devant être distribuées avant le 31 décembre 2011 s'élève à 10,3 M€.

(en euro) Origine de la distribution	Assiette	Minimum obligatoire	Année de versement	
			2010	2011
Solde des plus-values de cessions d'immeubles 2008			7 846 430	-
Plus-values de cessions d'immeubles 2009	20 699 632	10 349 816	-	10 349 816
Dividendes des filiales ayant opté pour le statut de SIIC	6 389 674	6 389 674	6 389 674	
p.m. : distribution du résultat ex- Sicomi			221 284	
Dividende total voté en 2010			14 457 388	

Le Conseil d'administration



**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
CONVOQUEE EXTRAORDINAIREMMENT
LE 28 SEPTEMBRE 2010**

PREMIERE RESOLUTION (Distribution d'un dividende complémentaire)

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide de distribuer au titre de l'exercice 2009 un dividende complémentaire de 4 705 868,28 euros, prélevé sur le compte report à nouveau.

En conséquence, il reviendra à chacune des 8 113 566 actions composant le capital social, un dividende complémentaire de 0,58 € (s'ajoutant au dividende de 1,20 euros décidé par l'Assemblée générale mixte du 23 avril 2010), qui sera versé à partir du 1^{er} octobre 2010.

Les revenus distribués sont éligibles, pour les personnes physiques, à l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du CGI.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Dividendes retraités (1)
2006	4,50 €	1,50 €
2007	1,65 €	1,65 €
2008	1,00 €	1,00 €

(1) le pair de l'action a été divisé par trois le 2 juillet 2007

Si lors de la mise en paiement du dividende, la société détient ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés sera affecté au compte de report à nouveau.

DEUXIEME RESOLUTION (Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale, pour faire tous les dépôts et publications prévus par la législation en vigueur.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en Milliers d'euros)	2005	2006	2007	2008	2009
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social en fin d'exercice	47 305	47 600	47 700	47 800	47 800
b) Nombre d'actions existantes au 31 décembre ⁽¹⁾	2 684 719	2 699 999	8 108 595	8 113 566	8 113 566
c) Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice ⁽¹⁾	2 477 175	2 690 916	8 105 013	7 952 899	8 113 566
2. Résultat global des opérations					
a) Chiffre d'affaires H.T. ⁽²⁾	77 590	84 116	99 387	89 843	82 898
b) Résultat avant impôt, amortissements et provisions ⁽³⁾	38 321	6 527	41 336	37 587	42 419
c) Impôt sur les sociétés	7 125	2 053	67	10	-4 564
d) Résultat après impôt, amortissements et provisions	10 998	15 113	16 841	12 566	10 895
e) Montant des résultats distribués	10 883	12 150	13 379	8 114	9 736
3. Résultat des opérations réduit à une seule action en euros					
a) Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions ⁽⁴⁾	12,59	1,66	5,09	4,72	5,79
b) Résultat après impôt, amortissements et provisions ⁽⁴⁾	4,44	5,62	2,08	1,58	1,43
c) Dividende versé à chaque action ⁽⁵⁾	4,10	4,50	1,65	1,00	1,20
4. Personnel					
a) Nombre de salariés	42	41	42	44	44
b) Montant de la masse salariale	2 461	2 826	2 782	2 906	3 033
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	1 206	1 209	1 288	1 675	1 356

⁽¹⁾ à partir de 2007, après division du pair par 3

⁽²⁾ Le chiffre d'affaires comprend les loyers, préloyers, produits financiers et produits accessoires...
(hors indemnités de résiliation non encaissées et produits exceptionnels)

⁽³⁾ dotations et reprises de provisions sauf celles relatives aux indemnités de résiliation non encaissées

⁽⁴⁾ sur la base du nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice

⁽⁵⁾ en 2005, l'acompte de 1,20€ distribué le 15 novembre concernait 2 581 461 actions



DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

visés par l'article R225-83 du Code de Commerce
Assemblée Générale Ordinaire
du 28 septembre 2010

Je soussigné,
MME, MLLE M.,
(Nom ou dénomination sociale)

Prénom

Adresse
.....
Code Postal Bureau distributeur

Propriétaire de actions
de la société Affine
demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée
Générale Ordinaire, tels qu'ils sont visés par l'article R225-83 du Code de
Commerce.

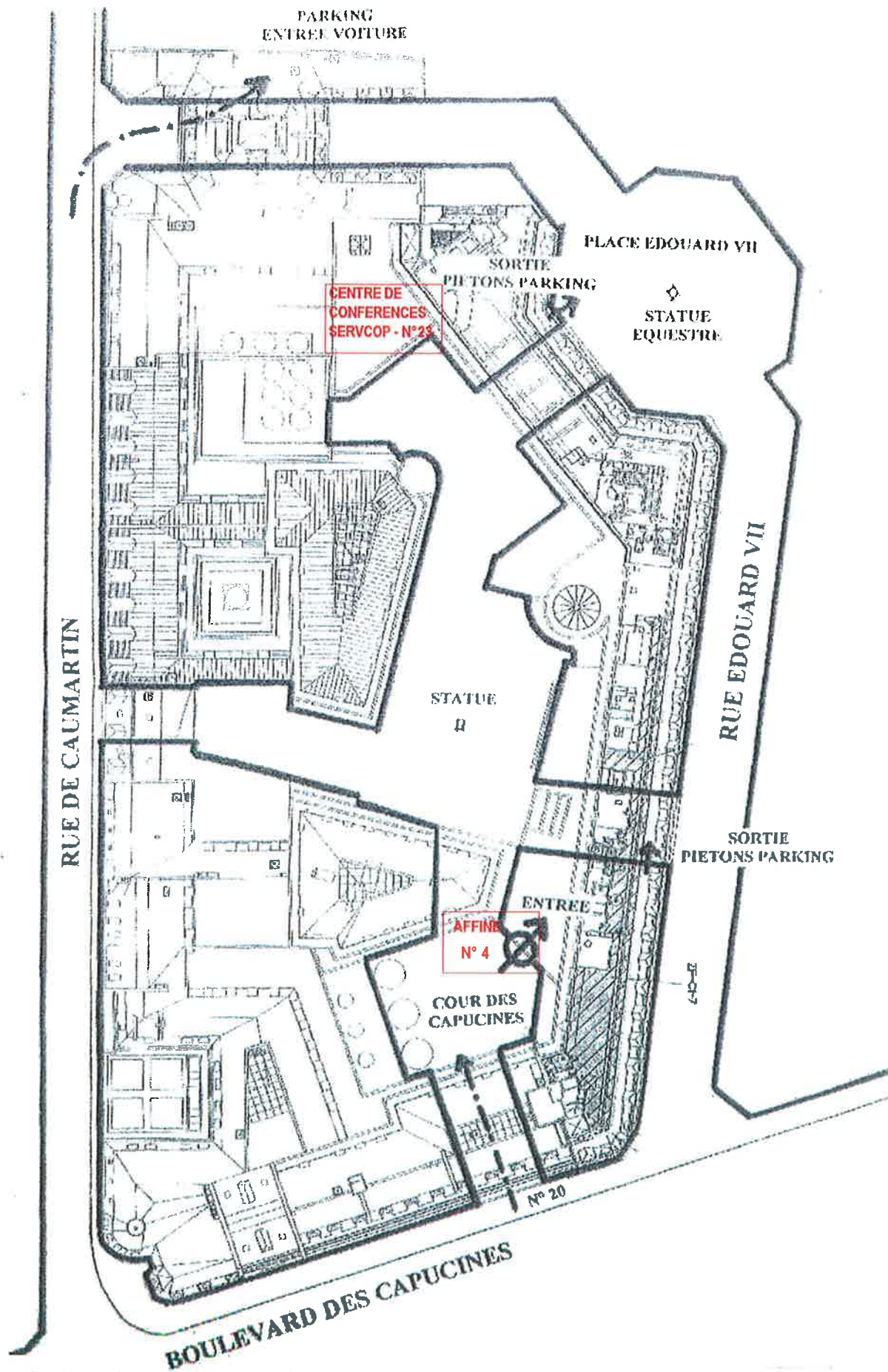
Fait à le 2010

Signature

Avis

Conformément à l'article R 225-88 du Code de Commerce, les propriétaires d'actions nominatives peuvent par une demande unique obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R225-83 du Code de Commerce à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra en être portée sur la présente demande.

Cette demande est à retourner à :
SOCIETE GENERALE - Service Assemblées – 32 rue du Champ de Tir, B.P. 81236
- 44312 NANTES Cedex 3, Intermédiaire financier chargé du Service des titres de la
société.



PLAN D'ACCES :
ASSEMBLEE GENERALE AFFINE DU 28 SEPTEMBRE 2010
 Centre de Conférences Servcorp – 23 Square Edouard VII – 75009 PARIS